

Burundi-Elections : nomination des membres des CEPI

@rib News, 30/09/2014 â€“ Source Xinhua Les membres des Commissions Electorales Provinciales IndÃ©pendantes (CEPI) du Burundi ont Ã©tÃ© nommÃ©s mardi Ã l'approche des Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2015. Sur un total de 162 membres nommÃ©s dans les 17 provinces que compte le pays, il y a 51 femmes, 13 reprÃ©sentants des confessions religieuses et un avocat.

Les reprÃ©sentants des confessions religieuses occupent soit le poste de prÃ©sident, soit celui de vice-prÃ©sident. La mise en place des membres des CEPI permettra de mettre en place prochainement les autres membres des Commissions Electorales Communales IndÃ©pendantes dans les 129 communes du pays. Selon le calendrier Ã©lectoral publiÃ© le 18 juillet par la CENI, les Ã©lections des dÃ©putÃ©s et des conseillers communaux auront lieu le 26 mai 2015, l'Ã©lection prÃ©sidentielle le 26 juin 2015, l'Ã©lection des sÃ©nateurs le 17 juillet 2015, et le deuxiÃ¨me tour de la prÃ©sidentielle le 27 juillet 2015 en cas de nÃ©cessitÃ©. Le processus Ã©lectoral sera clÃ©turÃ© par l'Ã©lection des conseils collines et de quartiers en date du 24 aoÃ»t 2015.